

APB

www.admission-postbac.fr

FORMATIONS CONCERNEES

Le site Admission PostBac est obligatoire pour postuler à la plupart des formations de l'enseignement supérieur à travers la France entière.

➤ au lycée

- BTS, BTSa, DMA
- mise à niveau en arts appliqués et en hôtellerie
- CPGA
- DCG
- DTS

➤ à l'université

- L1 (1^{re} année de licence)
- PACES (1^{re} année commune aux études de santé)
- DUT, DEUST,...

- certaines formations d'ingénieurs
- certaines écoles de commerce
- certaines écoles d'art
- les écoles nationales supérieures d'architecture
- certaines formations en apprentissage
- ...

FORMATIONS HORS APB

La plupart des formations des écoles d'ARTS, du PARAMÉDICAL, du SOCIAL ainsi que les Instituts d'Etudes Politiques (IEP) font l'objet d'une procédure spécifique.

Renseignez-vous directement auprès de ces écoles ou consultez le guide APRES LE BAC Alsace (p. 24 & 25) pour en savoir plus.



ALSACE



Académie
Strasbourg

Crédit Mutuel
Enseignant

Imprimé avec le concours gracieux du Crédit Mutuel Enseignant

APB

www.admission-postbac.fr

LES DATES IMPORTANTES

INFOS GÉNÉRALES APB

A partir du 1^{er} décembre 2014

SAISIE DES VOEUX DES CANDIDATS

du 20 janvier au
20 mars 2015 ▲ Clôture à 18 h

DATE LIMITE DE CONFIRMATION DES VOEUX ET D'ENVOI DES DOSSIERS «PAPIERS» POUR LES FORMATIONS QUI LE DEMANDENT

2 avril 2015

DATE LIMITE DE CLASSEMENT DES VOEUX

31 mai 2015

PHASES D'ADMISSION

1^{re} date :

8 juin 2015 (à partir de 14 h)
Vous avez 120 h pour répondre

2^e date :

25 juin 2015 (à partir de 14 h)
Vous avez 120 h pour répondre

3^e date :

14 juillet 2015 (à partir de 14 h)
Vous avez 120 h pour répondre

Procédure
complémentaire

du 26 juin au
15 septembre 2015